

## LE TRI DU VERRE EN PAYS D'AIX

### LES TONNAGES SUR LE PAYS D'AIX

**8 149 tonnes d'emballages en verre (récipients en verre qui se ferment) ont été collectées en 2020 sur le Pays d'Aix**, permettant la fabrication de plus de **20 millions de nouvelles bouteilles en verre**.

Les bénéfices environnementaux sont également très importants :

- Près de 3 400 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (Près de 800 fois le tour de la Terre en voiture)
- Economie d'énergie équivalente à près de 5,2 millions de jours d'une télévision.

### RECYCLAGE ET ENVIRONNEMENT

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini ! Le recycler permet :

- **d'économiser de l'énergie**. Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3%.
- **de limiter le rejet de CO<sub>2</sub>**. Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kilos de CO<sub>2</sub>,
- **de diminuer le prélèvement de ressources naturelles**. Pour chaque kilo de calcin utilisé en remplacement de la matière première, on réalise une économie de 1.2 kilo en matériau vierge, et donc les consommations et émissions associées.

### LE RECYCLAGE DU VERRE SUR LE TERRITOIRE

Sur le Pays d'Aix, le verre est collecté dans les **colonnes d'apport volontaire** puis envoyé dans les **usines de recyclage** (OI Manufacturing à Béziers) où il est broyé, puis transformé en calcin. Il est ensuite chauffé à très haute température avant d'être moulé pour faire de **nouvelles bouteilles**.

**En revanche, s'il n'est pas trié, le verre est collecté avec les ordures ménagères et enfoui à l'ISDnD de l'Arbois (Centre d'enfouissement du Pays d'Aix) où sa décomposition mettra plus de 4 000 ans... et utilise la place réservée aux déchets non recyclables... Dommage pour un matériau recyclable à l'infini !**

**De plus, depuis 2002, le Territoire du Pays d'Aix associe tri sélectif et action caritative, en versant 3,05 euros à la Ligue contre le cancer pour chaque tonne de verre collectée et recyclée.**

Sur l'année **2019-2020**, grâce au geste de chacun, la contribution du Territoire du Pays d'Aix s'élève à **27 506 euros**.

Déposé au bon endroit les emballages en verre permettent de faire un geste concret en faveur de la lutte contre le cancer.

**En 18 ans de convention avec la ligue, ce sont plus de 365 000 euros** qui ont été apportés à la Ligue contre le cancer, destinés à l'aide à la recherche, à la prévention et au dépistage ainsi qu'à l'aide aux malades.

**Trions plus pour donner plus !**

 [www.paysdaix.fr](http://www.paysdaix.fr)  
Une question, un doute, un dysfonctionnement

 **TÉL. : 04 42 91 49 00**  
Pôle déchets

PRIX D'UN APPEL LOCAL



Télécharger votre application : <http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets>